

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 4 FEVRIER 2009

ORDRE DU JOUR

- **Débat d'orientation budgétaire**
- **Questions diverses**



L'AN DEUX MIL NEUF, le 4 FEVRIER, à 17 HEURES 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BEAUMONT DE LOMAGNE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DEPRINCE, Maire.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 27 JANVIER 2009.

ETAIENT PRESENTS : DEPRINCE Jean-Luc, DISBEAUX Lucie, MAILFERT Christian, PONS Monique, DUPONT Corinne, PERRAULT Serge, CARRERE Alain, JOUGLAR Nicole, GRAINDORGE Joseph, SEIGNERON Maurice, JOUBLE Solange, MELLAC Geneviève, SEQUELA Brigitte, BARAVALLE Fabienne, DELAHAYE Frédéric, BAYDEZ Fabienne, MARCONATO Laetitia, NINU Philippe, RENAUDIN Evelyne, ESCARNOT Jacques, CALMEJANE Michèle, SPADAFORA Karine.

A (ONT) DONNE PROCURATION : BONNEFOI Jean-Claude, CRONE Philippe.

ETAI(EN)T EXCUSE(ES) : BONNEFOI Jean-Claude, CRONE Philippe, DEJEAN Gilles, MARROU Stéphane, BELLEVAL Guy.

Mesdames Fabienne BARAVALLE et Michèle CALMEJANE ont été élues secrétaires de séance.



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Monsieur le Maire expose au conseil qu'il convient de procéder à un débat dit « débat d'orientation budgétaire » conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il propose pour argumenter le débat les informations suivantes.

I – RESULTATS DU BUDGET 2008

Le compte administratif 2008 ne sera voté qu'après les derniers ajustements avec les comptes de la trésorerie. Mais le service comptable nous a fait parvenir quelques éléments nous permettant de faire globalement une analyse.

1°) Section de fonctionnement

Le total réalisé est de 3 343 500 € en dépense et de 3 461 046 € en recette. Soit un excédent de fonctionnement de 117 546 €.

2°) Section d'investissement :

Les dépenses sont de 2 172 837 € et les recettes de 2 114 459 € soit un déficit de 58 378 €.

Autant l'analyse financière est évidente en section de fonctionnement.

Autant l'analyse des investissements est incomplète concernant les réalisations (voir subventions non rentrées au 31/12/2008).

Le Débat d'Orientation Budgétaire est une discussion qui doit s'instaurer au sein du Conseil Municipal afin d'élaborer les politiques et les objectifs pour les années à venir et surtout pour l'année 2009.

Il s'agit donc de déterminer les priorités qui doivent être données et de fixer la fourchette de l'imposition en fonction des projets.

Monsieur le Maire communique l'état n° 1259 notifié par les services fiscaux de 2008. Cet état donne les bases d'imposition prévisionnelle et le produit fiscal attendu. Pour 2009 il s'agit de tenir compte :

- 1 – de l'état de la commune quant au personnel
- 2 – de l'état de la commune quant aux rénovations
- 3 - de l'état de la commune quant aux créations et acquisitions nouvelles

Monsieur le Maire fait remarquer que Beaumont de Lomagne est dans une zone défavorisée et que la commune doit donc tenir compte des difficultés de la population face à la crise actuelle du pouvoir d'achat.

Dans ce contexte, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de préparer le budget 2009 avec une augmentation du taux d'imposition dans une fourchette de 2 à 4 %.

Il demande au Conseil Municipal de bien vouloir en débattre.

Le conseil municipal lui donne acte de la tenue de ce débat.